

RECOMMANDATIONS LIEES AU CALENDRIER VACCINAL 2014

DTPolio et DTcaPolio :

AGE	ENTRE 11 ET 13 ANS	25 ANS	45 ANS	65 ANS	75/85/95
VACCIN	REPEVAX® OU REVAXIS®	REPEVAX®	REVAXIS®	REVAXIS®	REVAXIS®
SI PAS DE REPEVAX® fait à l'âge adulte, substituer une dose de REVAXIS® par un REPEVAX® jusqu'à l'âge de 39 ans					

Période de transition entre ancien calendrier vaccinal et entrée dans le nouveau calendrier 2014:

Le délai par rapport au dernier rappel de DTPolio (REVAXIS®) doit être de plus de 5 ans, mais jamais plus de 25 ans:

Un SP de 45 ans ayant eu une vaccination de DTPolio (REVAXIS®) à 42 ans, on attendra 65 ans pour le prochain rappel.

Par contre un SP de 45 ans ayant eu un rappel de DTPolio (REVAXIS®) à 39 ans sera lui vacciné à 45 ans car il ne faut pas plus de 25 ans entre deux injections de DTP.

Pour les jeunes ayant eu un vaccin de DTP ou de DTcaPolio (REPEVAX®) entre 16 et 18 ans, DTcaPolio (REPEVAX®) à 25 ans

Si ce SP de 45 ans n'a jamais eu aucune injection de DTcaPolio (REPEVAX®) à l'âge adulte et s'il est jeune grand-père on lui conseille de prendre avis auprès de son médecin traitant pour une éventuelle injection de DTcaPolio (REPEVAX®).

A noter : la vaccination anti-coquelucheuse n'ayant pas un caractère obligatoire pour les sapeurs-pompiers on ne peut que la proposer ; donc en cas de refus seul le DTPolio sera utilisé